

Ville d'Allauch



MARCHÉ

Nouveauté : une nocturne pour lancer le Marché de Noël d'Allauch dès vendredi soir !

Le Marché de Noël sera officiellement lancé dès vendredi soir, une grande première, en présence de Lionel de Cala, Maire d'Allauch, et de l'artiste allaudienne Joya qui interprétera deux chansons de son dernier album.

Publié le 25 novembre 2021

Nouveauté de cette édition, il sera organisé sur 3 jours : vendredi 10 décembre de 17h à 22h ainsi que le samedi 11 et le dimanche 12 décembre de 9h à 19h.

Installé au cœur du village, vous y trouverez des produits gourmands (vin, foie gras, champagne...), des bijoux, des bougies, des santons... autant de cadeaux à mettre au pied du sapin et de délicieux mets pour concocter vos repas de fête.

Chalets en bois, guirlandes scintillantes, stands joliment décorés : le Marché de Noël d'Allauch est le rendez-vous incontournable pour préparer les fêtes de fin d'année !

A cette occasion, le nouveau carnet collector de timbres consacré au patrimoine exceptionnel d'Allauch (tirage limité à 6000 exemplaires) sera présenté et disponible à la vente sur le Marché de Noël.

Noël ne serait pas Noël sans la générosité de tous. Une collecte de jouets en partenariat avec France Bleu Provence, située sur le Cours du 11 Novembre récoltera des jouets neufs ou en très bon état. Nous vous attendons nombreux pour remplir la hotte et ainsi donner un peu de rêve aux enfants les plus démunis.

Pour permettre à tous l'accès à ces moments magiques, la municipalité a mis en place des navettes desservant gratuitement le village au départ du Logis-Neuf, la Pounche, Enco de Botte et Fontvieille, le samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 19h.

Le parking du stade EDF sera ouvert au public pour le stationnement des véhicules, le vendredi 10 de 17h à 22h et les samedi 11 et dimanche 12 de 9h à 19h. Trois autres parkings seront également à disposition : François Mitterrand, Théâtre de Nature et Les Moulins.

Circulation interdite lors du marché de Noël

En raison de l'installation des chalets sur le cours du 11 novembre et des stands qui investiront les rues Chevillon et Rambert et les places Bellot et Chevillon à partir du mercredi 8 décembre, la zone sera entièrement piétonnisée et la circulation sera interdite cours du 11 novembre (du début du cours à l'angle de l'avenue Jean Roque) jusqu'au démantèlement des chalets les lundi 13 et mardi 14 décembre.

La rue commerçante (rues Frédéric Chevillon et Fernand Rambert) sera accessible, pour les automobilistes, par l'avenue Jean Roque les mercredi 8 et jeudi 9 décembre.

Les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 décembre, la circulation sera interdite sur le cours du 11 novembre et les rues Chevillon et Rambert.

La circulation dans le village étant réduite durant ces sept jours, le terminus du bus 144 et le ramassage scolaire se feront au rond-point Saint-Roch. Le terminus du bus des collines se fera quant à lui à l'entrée du village.

[Consultez ici l'itinéraire des navettes](#)

Renseignements :

Maison du Tourisme Louis Ardissonne : 04 91 10 49 20

Port du masque obligatoire

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h